

<http://www.ujfp.org/spip.php?article4255>



Un « canular » désopilant. Comment les policiers peuvent-ils continuer à se laisser berner par un personnage parfaitement non identifié ?



Date de mise en ligne : samedi 20 juin 2015

- Pour comprendre - Témoignages -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Article paru dans Politis n° 1358

Lire > [Politis visé par les tentatives d'intimidation du dénommé Ulcan](#)

Les occasions de rire sont trop rares en ce bas monde. En voici une. Vous téléphonez au commissariat de police le plus proche, ou à la préfecture, et vous signalez que votre voisin de palier ou un bon ami, choisi pour son sens de l'humour, est en train d'égorger sa femme. Agissez de préférence au milieu de la nuit. Et normalement, et si votre voix n'a pas tremblé, un commando du Raid, groupement d'élite de la police nationale, devrait rapidement débouler à son domicile, armé de pied en cap, défoncer la porte d'entrée, tirer le suspect de son sommeil, le plaquer au sol, le menotter serré jusqu'au sang, puis le faire embarquer en dépit des objurgations de l'épouse bien présente et bien vivante.

Au fond, rien de très grave : en fin de matinée, l'ami est rendu à l'ordinaire de sa vie quotidienne sans autre préjudice que quelques contusions et le souvenir d'une belle frayeur. J'invente ? Pas le moins du monde ! La mésaventure est arrivée à Pierre Stambul dans la nuit du 8 au 9 juin à Marseille (il en a fait un récit détaillé sur notre site Politis.fr). Pas plus tard que la nuit suivante, Jean-Claude Lefort aurait subi le même sort si les policiers de la Brigade anti-criminalité (c'était leur tour), accourus au domicile de l'ancien député du Val-de-Marne, n'avaient dû se résoudre à constater son absence. Et depuis le 31 mars, ce sont trois autres personnes qui ont eu à souffrir du même genre de désagrément.

Si j'use de ce ton badin pour évoquer ces affaires, qui ne sont en réalité pas drôles du tout et qui peuvent virer au drame, c'est que le préfet de police des Bouches-du-Rhône a lui-même évoqué la chose avec une certaine légèreté, parlant de « canular ». C'est vite dit car, en fait de canular, nous avons affaire à des tentatives d'intimidation politique. Le procédé est connu, et son auteur présumé l'est tout autant. Je m'empresse d'ailleurs de déconseiller à quiconque de se livrer à ce genre de plaisanteries. Il vous en coûterait - et à juste titre - ainsi qu'à l'éditorialiste qui vous aurait donné ce très mauvais conseil.

Mais voilà bien le problème : il n'en coûte rien en revanche à l'énergumène franco-israélien qui se fait appeler Ulcan, et que tout le monde reconnaît derrière ces dénonciations mensongères. Ses victimes ne sont évidemment pas prises au hasard. Elles ont en commun de militer pour les droits des Palestiniens ou d'être journalistes. Pierre Stambul est coprésident de l'Union juive française pour la paix, et Jean-Claude Lefort fut président de France-Palestine Solidarité. Et des journalistes dont les articles avaient déplu au fameux « hacker sioniste » - c'est ainsi qu'il se définit - ont subi les mêmes violences l'été dernier au moment des bombardements sur Gaza. À commencer par le directeur de Rue89, Pierre Haski. Et le 30 septembre, le père d'un journaliste de ce même site avait succombé à la suite d'un infarctus quelques jours après un appel de ce Ulcan lui annonçant la mort de son fils, lequel était évidemment bien vivant. Après tant d'exploits douteux, le « hacker sioniste », qui opère depuis la ville d'Ashdod, au sud d'Israël, est donc toujours en activité. Ce qui nous intrigue ici, c'est l'impunité dont il jouit, et l'incroyable facilité avec laquelle il parvient à mobiliser la fine fleur de notre police nationale.

On s'interroge d'autant plus à son sujet qu'il procède aussi à des attaques de sites (de nombreux médias en ont été victimes). Ce qui suppose des moyens financiers importants. On en déduit que le personnage n'est peut-être pas seulement impuni, mais qu'il est aussi soutenu et aidé. Au point, par exemple, d'être capable d'intercepter les appels téléphoniques destinés à ses victimes. Quant aux autorités françaises, font-elles tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir l'extradition de l'activiste ? L'autre question concerne les policiers : comment peuvent-ils continuer à se

laisser berner par un personnage parfaitement identifié et détenteur de numéros de code qu'il n'a pas trouvés tout seul ? On serait donc sensible à une explication du ministre de l'Intérieur. Ce qui supposerait que l'on renonce à la thèse du canular commis par un supporter un peu trop facétieux de la politique israélienne. D'autant plus que la nouvelle tentative de ce loup pas si solitaire survient au moment où la campagne pour le boycott des produits venant des colonies et, par extension, du territoire israélien enregistre des succès symboliques.

Il y a une semaine, la menace d'un désengagement d'Orange a mis hors de lui Benyamin Netanyahou. Et on apprend aujourd'hui que le patron de l'opérateur téléphonique, Stéphane Richard, vient de porter plainte après avoir reçu des menaces de mort, et après que ses données personnelles eurent été piratées et mises en ligne sur un site Internet... L'épisode montre à quel point cette campagne, si elle n'est pas encore un problème économique pour Israël, fait peur à son gouvernement. La référence à l'Afrique du Sud de l'apartheid hante les esprits. C'est à terme une arme redoutable. Mais à qui la faute ? Sinon au gouvernement israélien lui-même qui a bloqué toutes les voies de négociation, et qui continue de coloniser au mépris du droit international ? Sans oublier la responsabilité des grandes capitales qui arguent de leur impuissance quand elles ne témoignent pas ouvertement de leur complaisance. Dans ces conditions d'obstruction totale, les appels au boycott sont promis à un bel avenir. Quant à l'auteur de ces lignes, il tient à signaler, à toutes fins utiles, qu'il n'entre pas dans ses projets immédiats d'égorger sa femme...

P.S. : Au lendemain de l'écriture de cet édit, j'ai appris que notre confrère Daniel Schneidermann avait à son tour été victime du « hacker sioniste » et d'une police française étrangement naïve. Lui aussi avait « égorgé sa femme »... Par chance, il n'était pas présent quand la police est intervenue. Il est grand temps que le ministère de l'Intérieur s'exprime sur ces affaires. Qu'est-ce qui est fait en direction du gouvernement israélien ? Une enquête a-t-elle été diligentée pour savoir à quel niveau le dénommé Ulcan bénéficie de complicités qui apparaissent de plus en plus évidentes ? On aimerait savoir.